

# Domaine Public DP

1022

J.A. 1000 Lausanne 1 10 janvier 1991

Hebdomadaire romand Vingt-huitième année

## Pour construire le futur

Les festivités du 700<sup>e</sup>, on le sait, sont placées sous le signe de l'utopie. Choix malencontreux qui évoque plus la fuite dans un imaginaire libéré de toute contrainte qu'une volonté d'affronter les problèmes de l'heure. Ne voit-on pas des banques, des assurances et d'autres institutions encore, généralement peu portées à proclamer le pouvoir de l'imagination, qui, pour se conformer à la tonalité de la célébration, proposent des concours richement dotés sur la Suisse de demain ? Le rêve ainsi encouragé nous permettra-t-il de surmonter le malaise — certains parlent même de crise — qui semble frapper la société helvétique ? Certes pas, et il y a fort à parier que le réveil post-festif n'en sera que plus douloureux.

L'avenir ne surgit pas d'un rêve éveillé mais se construit à partir des décisions prises aujourd'hui déjà. C'est pourquoi cette sorte d'engourdissement qui frappe la Suisse, cette propension à repousser les échéances, cet attentisme qui doit plus à la crainte qu'à la saine prudence ne présagent rien de bon pour le futur. Il y a vingt-cinq ans déjà deux parlementaires perspicaces avaient lancé l'idée d'une révision totale de la Constitution fédérale, une

manière de repenser et d'adapter le pacte politique et social de ce pays. L'entreprise avait suscité un intérêt certain dans la population, mais elle est aujourd'hui au point mort, notamment à cause du veto des organisations économiques et de l'abdication du Conseil fédéral.

Cette extrême retenue caractérise depuis quelques années l'action des autorités. L'opinion présumée du souverain devient prétexte à piétiner devant l'obstacle. On a pu observer le phénomène à propos de l'adhésion à l'ONU: des années durant le Conseil fédéral a estimé que le camp des partisans n'était pas suffisamment étoffé pour oser une votation populaire et, lorsque la question enfin fut posée, le camp s'était désagrégé. Même scénario au sujet de la TVA: deux échecs populaires conduisent le gouvernement à geler tout projet d'adaptation de la fiscalité. Certes, en démocratie directe, c'est au peuple qu'il incombe de trancher en dernière instance. Mais la décision ne tombe pas du ciel; elle résulte d'un processus d'information et de formation de l'opinion, d'une volonté de conviction des autorités et

JD

(suite à la page 2)

SESSION DES FEMMES 1991

### Pour beurre

(*pi*) Or donc la salle du Conseil national abritera les 7 et 8 février une «session des femmes», comme contribution aux activités utopiques de cette année-anniversaire. Ont été invitées les anciennes parlementaires fédérales, les conseillères d'Etat, les présidentes des législatifs cantonaux, des femmes de 20 ans de chaque canton et des représentantes des milieux culturels et des organisations féminines ainsi que des «relations personnelles des députées en activité». Le public sera exclusivement féminin et seules les femmes-journalistes seront autorisées à garnir les rangs des deux «coins» réservés à la presse. (Ce qui, soit dit en passant, n'est pas un cadeau quand on sait que les représentant-e-s des médias suivent habituellement les débats sur le circuit interne de

télévision, depuis leur place de travail.) Le bruit court que M<sup>me</sup> Kopp aurait trouvé le temps de venir à Berne les 7 et 8 février...

En fait, cette assemblée se réunira pour la galerie. La première journée sera consacrée aux discours. Et la seconde se passera en groupes de travail, le plénum devant ensuite approuver une résolution. Et ce sera fini, au revoir mesdames.

Où diable est passée cette utopie dont on nous a rebattu les oreilles? Puisqu'on a convoqué une session des femmes, jouons le jeu! On aurait pu tenir une véritable assemblée, ayant le pouvoir, durant ses deux jours de session, de légiférer. C'eût été original et intéressant. Mais évidemment un peu plus risqué que de réunir ce que le pays compte de femmes actives politiquement pour en faire un événement en soi.

Cet exercice frileux montre bien la signification galvaudée de l'utopie du 700<sup>e</sup>. ■

# Le dernier texte de Dürrenmatt

**Das Magazin**, le supplément hebdomadaire du **Tages-Anzeiger** et de la **Berner Zeitung** avait prévu de publier le portrait de Friedrich Dürrenmatt dans sa rubrique «Un jour dans la vie de...», à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'écrivain. Ce dernier prenait congé de ce monde deux jours après l'interview (traduction DP).

*Un jour dans la vie, c'est comme beaucoup de jours, c'est le quotidien. L'acte d'écrire se déroule dans le quotidien. Et le quotidien est par principe indescriptible. Il varie. Selon le temps qu'il fait, selon l'humeur, selon le goût au travail. Il y a des jours sans, de bons jours, des jours où le travail n'avance pas, des jours où le travail marche. Ce qu'on fait à part ça est accessoire, une affaire privée qui ne regarde personne. Ecrire c'est se concentrer, s'occuper en permanence de pensées qui doivent être formulées dans une langue. Cette tâche n'empêche pas de se promener, de manger, de parler avec quelqu'un, en réalité on est toujours habité par ce*

*qu'on écrit, un texte en prose, dans le passé une pièce de théâtre. On ne peut pas décrire cette activité, chaque écrivain a une technique propre, seul compte le résultat. Il y a des films qui prétendent montrer comment tel ou tel compose — Beethoven ou Mozart. Ils sont comiques. On y voit Beethoven arpenter sa chambre, au-dehors l'orage gronde, Beethoven saisit sa plume et la 5<sup>e</sup> symphonie prend naissance. Bien sûr on peut être pris d'une idée soudaine, mais cela peut se produire partout, à tout moment, de manière incidente, n'importe où et n'importe quand.*

*Quelqu'un m'a raconté un jour cette anecdote: un ancien conseiller de la*

*Cour se promène à Vienne, après la Première guerre mondiale. Il rencontre son secrétaire d'alors dont le teint florissant le frappe. «Vous paraissez avoir rajeuni, Monsieur Habetsbauer», dit le conseiller. «Savez-vous, Monsieur le conseiller, répond le secrétaire, dernièrement comme passait une voiture chargée de documents de notre ancien ministère, je l'ai arrêtée. "Qu'allez-vous faire de ces documents?" ai-je demandé au cocher. "Les brûler", répondit-il. Alors j'ai fait apporter ces documents à mon domicile, ils remplissent deux pleines chambres et maintenant je les étudie à nouveau et je me porte magnifiquement bien. — Savez-vous, Habetsbauer, répondit le conseiller, lorsque vous avez étudié un document, apportez-le moi afin que je le réécrive.» Je n'ai plus aucune idée de ce que j'ai fait le jour où l'on m'a raconté cette anecdote et j'ai également oublié qui me l'a racontée, mais c'est sur cette base qu'est née La panne: un juge, un juriste, un procureur, un avocat, un bourreau, tous à la retraite qui, pour passer le temps, jouent leurs anciens rôles les beaux soirs d'été.*

## Pour construire le futur

(suite de la première page)

des partis politiques notamment. Or cette volonté semble faire de plus en plus défaut. Magistrats et élus justifient leur inaction par le refus potentiel des citoyennes et des citoyens, tirant à partir de ces hypothétiques réticences la ligne de démarcation abstraite entre le praticable et ce qui ne l'est pas, et se réfugiant au royaume de la gestion quotidienne, dans l'exercice de la routine où ils excellent.

Ce trait marque à la caricature notre approche de l'Europe. Longtemps considéré avec méfiance, le processus d'intégration devient un phénomène qu'on ne peut plus ignorer mais qu'on aborde du bout des doigts, de peur de se brûler. Sous-entendu: le peuple n'est pas prêt à accepter les abandons de souveraineté nécessaires. Mais comment le serait-il quand on lui a présenté l'affaire sous un jour négatif avant tout: cumul des inconvénients et des impossibilités plutôt que projet à l'édification du-

quel la Suisse pourrait activement participer. Et que dire des partis politiques qui, à l'exception toute récente des socialistes, se drapent dans un silence gêné. Attendent-ils de connaître l'opinion populaire pour s'en faire une ?

Même perplexité gouvernementale face à la cascade de révélations déclenchées par l'affaire Kopp. On aurait pu espérer que le Conseil fédéral assume ses responsabilités, reconnaisse ses erreurs et ses manquements et fasse lui-même les propositions propres à rétablir la confiance. Au lieu de quoi l'on a vécu le triste spectacle des dénégations, des demi-vérités et des réticences à faire toute la lumière. A propos de la manière désastreuse dont est géré l'accès aux fiches, il est certain qu'elle contribue plus à la grogne et au climat de méfiance généralisée que la surveillance policière elle-même.

La construction du futur exige aujourd'hui des adaptations, et pour corriger les dysfonctionnements in-

ternes et pour tenir compte du contexte international. Plutôt que de verser dans l'utopie de circonstance, le 70<sup>e</sup> pourrait être l'occasion de se saisir avec détermination des problèmes actuels — ils ne manquent pas. Lors de sa récente visite en Suisse, le président Vaclav Havel s'est vu couvrir d'éloges par les autorités helvétiques. A juste titre. Mais quand Friedrich Dürrenmatt s'est permis de porter sur la Suisse le regard critique que le poète-président a si courageusement illustré à propos de son propre pays, il ne s'est attiré que mépris et colère de la part de nos édiles. Comme si le parler vrai, l'exposé sans détour des enjeux, la constante affirmation de la dimension morale du politique ne convenaient qu'à un dissident. Nous n'exigeons pas de nos élus et de nos partis une telle profondeur philosophique et une pareille qualité de style! Mais simplement qu'ils prennent la peine d'esquisser les possibles, de présenter les alternatives pour que se exerce le débat démocratique et que se construise un futur qui soit autre que la fatalité. JD

# Marche arrière

(pi) Les Vaudois avaient décidé, en 1985, de subventionner seuls le petit train que Berne voulait remplacer par un service routier. L'Aigle-Sépey-Diablerets (ASD) cumule pourtant les inconvénients: passage du train du côté le moins habité de la vallée, rebroussement en milieu de parcours pour desservir le Sépey, clientèle indigène et touristique limitée. Depuis 1985, certains investissements ont été effectués, mais ils ont avant tout porté sur une modernisation des installations et du matériel, limitant les changements, pour les voyageurs, au remplacement des wagons de 1913 par des véhicules (d'occasion) plus confortables. Le temps de parcours n'a par contre pas été diminué — il faut 56 minutes pour parcourir 22 kilomètres. Les investissements sont loin d'être terminés et les communes appelées à participer commencent à se rendre compte que «leur» chemin de fer risque de devenir une charge bien lourde, d'autant que les finances publiques ont souvent passé, de 1985 à 1990, du

noir au rouge. Elles ont jusqu'au 31 janvier pour se prononcer sur le maintien du chemin de fer — et donc implicitement sur leur participation financière qui devrait se monter à une quinzaine de millions — ou son remplacement par un service routier. Deux communes sur cinq ont pris position, l'une en faveur du train et l'autre contre.

Le rail ne doit certes pas être maintenu s'il ne présente pas des avantages par rapport à la route justifiant des charges plus lourdes, mais il est étonnant de constater pareil revirement en si peu d'années. De l'enthousiasme teinté d'une pointe de nationalisme — «on va leur montrer à ceux de Berne!» — on passe au réveil douloureux en regardant les chiffres de plus près, chiffres qui étaient déjà connus ou prévisibles en 1985. Le Conseil d'Etat a commandé un rapport à l'Institut des transports de l'EPFL (ITEP), qui ne fait que comparer les coûts d'exploitation d'une desserte par rail et par route et les investissements

nécessaires aux deux modes de transport. Mais puisque de l'argent a déjà été dépensé, il eût été utile de pousser l'étude un peu plus loin et de connaître, par exemple, le coût d'une amélioration du temps de parcours (une dizaine de minutes) par la suppression du rebroussement du Sépey. Cette étude aurait d'ailleurs dû être faite depuis longtemps, inscrite dans une réflexion plus vaste sur l'avenir du tourisme dans la vallée des Ormonts qui ne peut, à cause de son altitude intermédiaire, concurrencer sérieusement ses sœurs valaisannes.

Mais la dotation en personnel du Service des transports et du tourisme est déjà à peine suffisante pour faire de la gestion; on ne peut lui en vouloir de ne pas s'occuper, en plus, de planification. Surtout quand le chef du Département considère que cette tâche n'incombe pas à l'Etat concernant les chemins de fer. Pour les routes, évidemment, le personnel à disposition et le discours sont tout autres. ■

ZURICH

## Efficace péréquation

(ag) En 1979, le canton de Zurich s'est doté d'une loi de péréquation entre communes riches et communes pauvres. A cette date, les taux d'imposition communaux accusaient un écart allant presque du simple au double de 93% à 173%. Après dix ans, le Conseil d'Etat, interpellé par un radical d'une commune de la Côte d'or, fait le point. Mais d'abord la description du système mis en place (voir NZZ, 5.1.91). La loi prévoit trois instruments de péréquation. Le plus important est un fonds de rééquilibrage des ressources fiscales. Toute commune se voit garanti un revenu fiscal par habitant correspondant au minimum à 70% de la moyenne cantonale. En cas d'insuffisance de ressources, la différence est versée par le fonds qui est bien évidemment alimenté par les communes riches, c'est-à-dire celles dont les recettes fiscales par habitant dépassent de 15% la moyenne cantonale. Pour 1991, 110 millions seront ainsi redistribués. Notons que la ville de Zurich ne contribue pas à ce fonds. Le deuxième

outil est classique, c'est une aide à l'investissement (21 millions prévus en 1991). Enfin, si, malgré ces mesures cumulées, une commune doit recourir à un taux d'impôt élevé, elle reçoit une aide directe du canton afin que le taux fiscal ne dépasse pas de plus de 10% la moyenne cantonale. 25 millions sont prévus à cet effet par le canton qui soumet les communes intéressées à un contrôle budgétaire.

Résultat. L'écart du taux d'imposition se situe aujourd'hui entre 82 et 122. Malgré ce resserrement, le taux des communes riches a pu s'abaisser encore, reflet de la prospérité zurichoise. Le nombre des communes pauvres, sous contrôle, a été réduit de 86 à 19. La charge pour le budget cantonal a été allégée en dix ans.

Le Conseil d'Etat zurichois affirme que la liberté d'action des communes a globalement été ainsi renforcée.

A titre de comparaison, dans le canton de Vaud, la fourchette des taux d'imposition communaux va de 40 à 140. ■

## EN BREF

La disparition, à fin septembre 1990, du Parti libéral-socialiste suisse n'a pas été remarquée. Les partisans des doctrines économiques de Silvio Gsell (1862-1930) ont regroupé leurs militants dans une section suisse de l'INWO, association internationale pour un ordre économique naturel.

Le quotidien bâlois *Basler Zeitung* a rappelé l'expulsion de Bregenz, il y a cinquante ans, des moines suisses issus du couvent soleurois de Mariastein. Ils avaient précédemment été expulsés de leur cloître pendant le *Kulturkampf* radical en 1874; repliés à Delle en France ils en avaient été également renvoyés au début de ce siècle et durent encore quitter l'Autriche devenue hitlérienne. En définitive, ils reprirent possession de Mariastein en 1971 lorsque le Landammann soleurois Willi Ritschard leur rendit leur couvent au nom du canton.

Le toit de la Grande Arche de la Défense, à Paris, abrite jusqu'au début de mars une intéressante exposition sur les étrangers en France. Une idée qui pourrait être une inspiration pour la Suisse du 700<sup>e</sup> ou plus tard.

# L'attrait du vide

**On peut condamner l'entreprise irakienne des quatre parlementaires suisses. Pourtant, on ne saurait réellement reprocher à des Suisses d'avoir fait ce que tous les autres ont fait. Ce qui mérite en revanche une discussion plus approfondie est le besoin qu'il y avait d'associer l'opinion en direct aux hauts et aux bas de l'opération. C'est cela le fait nouveau et la spécificité de cette action.**

Il est certain que présentement le rôle politique des médias s'accroît. Je vois trois aspects complémentaires de cette évolution, que je souhaite livrer à votre réflexion:

## **Simplifier à l'extrême**

● Dans une société atomisée, où les liens, les réseaux, les tissus associatifs s'amenuisent, où, avec la chute salutaire des idéologies les points de repère disparaissent, les médias ont de plus en plus le monopole des relations entre l'électeur et les élus. Les médias gagnent donc de l'importance en soi.

● Il s'ajoute à cela le fait que plus les dossiers deviennent complexes plus la simplification est de mise, plus l'opinion est «dépolarisée», le discours devient image, l'image devient «look», le «look» et le coup de coeur remplacent le programme, la boucle est bouclée. On a d'ailleurs très nettement l'impression que les médias de l'image et du son ont bien mieux géré ce virage que la presse écrite. Dans tous les organes à vocation de large diffusion, les articles deviennent de plus en plus courts, et la chronique parlementaire peut très bien se réduire à des photos, avec ou sans légende. Il y aura des titres, des phrases, des slogans, des potins, des anecdotes. La politique rejoint la pub, dans le style, et aussi dans le destin: un produit à consommer vite et à jeter aussitôt. De surcroît, l'évolution vers une presse à «deux vitesses» est évidente: médias de «réflexion» pour l'«intelligentsia» ou ceux qui voudraient qu'on croie qu'ils en sont, presse pour «M. et Mme Tout-le-monde». Or *la démocratie exige la réflexion de tous* et une information segmentée lui est très dommageable.

● Enfin, comme cela a déjà été dit, les médias se font acteurs, orchestrant eux-mêmes les événements dont il faut en

suite parler. L'expédition en Irak n'est qu'un exemple. Dans un autre registre, il faut citer l'initiative pour l'adhésion à la CE (que je soutiens par ailleurs).

## **Le pouvoir des médias, une situation à décoder**

Devant ces évolutions il serait aussi faux de se prêter au jeu, en espérant aller avec le courant — il pourrait nous emporter que de maugréer du haut de sa superbe élitaire. Il faut analyser ce phénomène comme tous les phénomènes sociaux, et tenter de le décoder. Je vois pour ma part dans le succès du spectacle une grande soif de la visibilité, et l'entrée des médias dans le jeu politique n'est que la réponse à un *vide*: vide conceptuel, vide du discours, vide des images. Les médias renvoient à la vie politique l'image de son insuffisance: à elle, si elle ne veut pas être déformée, manipulée, de réfléchir, et d'agir, au niveau de son expression.

Derrière l'engouement pour le spectacle, il y a une attente déçue, une immense soif de parole vraie, de discours juste, d'images transparentes, d'émotion et de finalités bien présentées qui engagent toute la personne. Or combien de discours affligeants, creux, d'aveux d'impuissance, de formules toute faites qui ennuiet ceux-là même qui les prononcent, par devoir pensent-ils, non par conviction! Que des convictions cohérentes sortent, que des volontés s'expriment, que l'on cesse de ronronner, d'affirmer vainement, d'user les mots et les concepts dans des discours vides. La politique-spectacle dans ses aspects déplaisants de glissement vers le superficiel, le sentimental et l'incontrôlable est en réalité le thermomètre de nos déficiences de communication politique.

Il me semble qu'il y a là un appel pressant que pathétique du peuple suisse à un

leadership crédible, présent en chair et en os, qui parle d'homme à homme, à un gouvernement qui ait un projet, qui explicite des valeurs. Que Cotti nous dise quelle sécurité sociale il propose pour le XXI<sup>e</sup> siècle, quelle politique de la science, quel état de l'environnement il vise. Que Koller définisse le rapport entre l'Etat et le citoyen qu'il estime juste, pour lequel au-delà des fiches et des lois il se bat. Que Felber et Villiger parlent de la place de la Suisse dans le monde, et des moyens qu'on se donne. Que Stich s'exprime sur quelle assiette fiscale et quelle efficacité pour l'Etat on peut compter à l'avenir. Et on aimerait bien entendre Delamuraz sur le juste partage des tâches entre secteur privé et secteur public, ou Ogi sur l'avenir — et le sens — de la communication par rail, route, câble et fil. Que les gouvernants comprennent, et le disent, que pas plus qu'une communauté n'est l'addition des intérêts sectoriels qui s'y manifestent, la politique ne peut être l'addition des réponses aux procédures de consultation.

## **Une chance pour redéfinir les modalités du débat**

Oui, l'irruption des médias et de la politique-spectacle peut être une chance. Une chance de retrouver le contact entre les citoyens et les élus, clé de toute démocratie. A l'inverse, si cette chance venait à être gâchée par incompétence des élus de dire ce qu'ils sont et qui ils sont, alors la défiance progressera et la porte sera grande ouverte à toutes les manipulations et au grand bazar du frelaté.

Il s'agit donc de faire bon usage du visuel, de l'anecdote, de l'*human touch*, non de le rejeter au nom d'une austérité élitaire. Ce sont des approches, des techniques qui peuvent servir autant à la démagogie qu'à la pédagogie. Il n'y a aucune pédagogie qui puisse se passer d'une approche «grand public». Et la pédagogie est plus que nécessaire, pour préparer le débat sur les vrais enjeux de ces prochaines décennies: l'avenir de la Suisse — qui passe par la généralisation de ses valeurs fondatrices à l'Europe. Et l'avenir de la planète, qui passe par la résolution de la dramatique course de vitesse entre démographie et développement — développement durable, s'entend, non feu de paille de pacotille. Développement qui nous met en face de la réalité: nous vivons complètement au-

# Enfants d'immigrés

(cfp) Les Suisses sont placés devant la question du multiculturalisme alors qu'ils pensaient être des modèles en matière de contacts entre populations de langues différentes. Ce sont les étrangers appelés pour travailler chez nous qui nous placent en face de ces nouvelles responsabilités. Ils sont venus mais ne désirent pas s'assimiler. Ils ont des enfants qui participent au moins à deux cultures lorsqu'ils ne sont pas confrontés aux problèmes d'un dialecte et d'une langue nationale d'une part et d'une langue scolaire et d'un dialecte allemandique, d'autre part: A l'occasion de la fête patronale de la Madone des émigrés, *Presenza*, organe de la mission catholique italienne de Berne et de Konolfingen a publié les meilleurs travaux d'un concours organisé sur le thème «Etre de jeunes Italiens à Berne». La rédactrice, Ilia Bestetti, note que tous ont, dans une mesure plus ou moins grande, souligné des aspects des différences culturelles existant entre les Suisses et les Italiens: dans la manière de concevoir la démocratie, le travail, les rapports sociaux et familiaux, l'école et l'étude, les critères de l'éducation. Il résulte de ces constatations une responsabilité pour les adultes d'aider les

jeunes à faire le choix entre un improbable mais vague avenir en Italie ou une probable stabilisation en Suisse ne signifiant pas devenir Suisse et oublier d'être Italien. Et à ce sujet la rédactrice note que l'avenir européen, auquel la Suisse ne pourra pas éternellement se soustraire, devrait permettre un biculturalisme. Quelques extraits, arbitraires, des travaux. Une élève de 9 ans: *J'aime habiter en Suisse mais je voudrais aussi vivre en Italie. On y trouve tant de chose qu'il n'y a pas ici. En Italie il y a la mer et pas ici...*

Un élève de 11 ans: *Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi il n'y a pas de problème pour moi d'être italien à Berne parce que je suis né ici et c'est une grande différence par rapport à ceux qui y sont venus déjà grands. La conclusion: je pense qu'il est préférable pour des Italiens du Sud d'être à l'étranger plutôt qu'au Nord de l'Italie.* Une fillette de 10 ans note que dans son quartier il y a des Italiens, des Turcs, des Espagnols, des Yougoslaves et des Suisses. On ne s'est jamais moqué du

fait qu'elle est Italienne. *Je me trouve très bien ici à Berne, mais quel malheur qu'il n'y ait pas la mer comme dans les Abruzzes.*

Il s'agissait d'élèves des cours élémentaires. Les aînés fréquentant l'école secondaire ont déjà fait des expériences qui les marquent. Luca, 13 ans, né en Suisse, a souffert du fait qu'il était molesté par des élèves suisses. Retourné quelques années en Italie, il s'y est immédiatement senti à l'aise. Revenu en Suisse quelques mois avant l'organisation du concours, il constate que peu de Suisses considèrent les étrangers comme des égaux. Luca apprécie l'organisation suisse mais déteste la sévérité, le silence à respecter et le mauvais temps. Il espère retourner en Italie.

Une élève de 13 ans a de la peine à trouver une vraie identité soit italienne, soit suisse.

Trêve de citations.

Elles nous confirment l'existence de problèmes de cohabitation. S'ils sont relativement simples à identifier avec des émigrés italiens, comment les découvrir dans d'autres groupes ethniques et, surtout, comment organiser la vie en commun dans le respect des modes de vie particuliers? ■

dessus de nos moyens, le temps du partage est encore devant nous, nous n'en pouvons faire l'économie, d'ailleurs le matérialisme ne nous rend pas heureux. Immenses défis qui nécessitent en effet toutes les ressources de la pédagogie. Et qui présentent tous les risques de la démagogie.

On le voit: ce n'est pas l'image qui est en question, mais son usage. Bien maîtrisée, elle soutient, valorise la rigueur de la pensée, la clarté de la compréhension. Mais il y a du chemin à faire. On a appris à se méfier des discours, et à décoder la rhétorique. En matière d'image et de sentiments, un cheveu seulement sépare le vrai de l'imposture, l'authentique coup de coeur de la manipulation, de la mise en scène. Tout un nouveau chapitre pour l'éducation civique à découvrir. Sa maîtrise est vitale.

René Longét

## Le centenaire du 1<sup>er</sup> Août

(ag) Il y a en Suisse une tradition forte de la fête populaire. La Suisse radicale de 1848 leur a donné avec succès une dimension fédérale. Mais pourquoi donc quelque cinquante ans après la mise en place du nouveau régime le besoin a-t-il été ressenti de créer, le 1<sup>er</sup> août, une fête dite nationale?

C'est la question que pose Charles Heimberg. En 1888, le parti socialiste a été définitivement fondé. La gauche et la droite conservatrice obtiennent, en 1891, le droit d'initiative constitutionnel. Le premier conseiller fédéral conservateur (Zemp) est élu. En 1892, dans le Canton de Vaud, après l'élection du socialiste Fauquez au Grand Conseil, un libéral (Cossy) est élu au Conseil d'Etat, symbole d'une réconciliation radicale-libérale.

La fête du 1<sup>er</sup> août symbolise, sous égide radicale, cette ouverture. Elle est destinée à renforcer la popularité patriotique du pouvoir. Malgré cette récupération la gauche ne s'y oppose pas; le mythe des Suisses du XIII<sup>e</sup> siècle est chargé d'une connotation libératrice. La société d'entraide ouvrière qui joue un rôle de premier plan ne se nomme-t-elle pas *le Grütli*? Et les revendications socialistes passent par un renforcement du pouvoir central.

Mais comment ne pas faire le rapprochement? Pour la première fois, le 1<sup>er</sup> mai 1890, à échelle internationale, la fête des travailleurs et de leurs revendications, et notamment celle des 8 heures, est mise sur pied, avec succès, en Suisse aussi. Le 1<sup>er</sup> août 1891, on fait dans tout le pays, à huit heures, sonner les cloches d'une nouvelle fête, dite nationale.

*Un étrange anniversaire. Le centenaire du 1<sup>er</sup> Août.* Editions Que faire? Genève 1990.

# Député professionnel ? Non merci !

(*réd*) Laurent Rebeaud, licencié du WWF pour «manque de disponibilité» à cause de son mandat politique, est également membre de la commission «Réforme du parlement» chargée d'étudier les propositions de ses collègues René Rhinow et Gilles Petitpierre. Il est donc particulièrement bien placé pour parler d'un éventuel changement de statut pour les parlementaires.

Eh bien, non. Décidément. Quelles que soient les mésaventures auxquelles m'expose la malice des temps, je ne veux pas devenir un parlementaire professionnel.

A première vue, pourtant, l'idée est séduisante. Et je comprends bien Victor Ruffy, qui l'a «mise dans le vent» dans son premier discours de président du Conseil national. Elle permettrait aux députés de se vouer totalement à leur mandat. Elle les rendrait indépendants de tout employeur. Elle augmenterait leur capacité d'absorber la masse d'informations qui s'abat chaque jour sur leurs bureaux encombrés. Elle permettrait peut-être de mettre fin à l'usage détestable qui lie nombre de députés, généralement bourgeois, à des sièges de complaisance dans toutes sortes de conseils d'adminis-

tration. Enfin, elle est *eurocompatible*.

## Le tour des voisins

Mais à y bien réfléchir, et à voir de près les résultats du professionnalisme dans d'autres démocraties, la séduction décline. Voyons les pays qui nous sont les plus proches par l'histoire et par la culture. Les députés allemands ne sont pas moins stressés que nous, et leur assiduité au Bundestag est plutôt inférieure à la nôtre au Conseil national. Les lois françaises, si elles sont peut-être plus clairement rédigées que les lois suisses, n'en sont pas mieux appliquées pour autant. Et l'Etat italien, pour payer ses députés à plein temps, n'en est pas plus libre ni plus fort face aux diverses mafias qui se partagent le gouvernement de la Péninsule.

Chez nos trois grands voisins, le parlementarisme professionnel a donné naissance à une classe politique fonctionnant en vase clos, profondément coupée du pays réel. La politique politicienne y prévaut généralement sur le souci du bien commun. Et les scandales s'y succèdent sans fin.

Oui, je sais, nous avons aussi les nôtres. L'affaire du Crédit suisse à Chiasso, *Nestlé tötet babies*, l'affaire Kopp, les fiches, la P-26 et la P-27, le PC-9, les ventes d'armes à la Turquie... La Suisse n'est pas meilleure que ses voisins: elle consent, comme eux, à sacrifier l'essentiel de ses valeurs à la «réussite» économique. Ce n'est pas une raison pour croire qu'on va l'améliorer par la création d'une classe de politiciennes et de politiciens liés économiquement à

leur mandat et obsédés par leur réélection.

Le système de milice m'offre deux avantages majeurs auxquels je ne veux pas renoncer: ma liberté par rapport au marketing électoral et mon lien direct avec la réalité.

Ma liberté, c'est de pouvoir dire ce que me dicte ma conscience, même lorsqu'il s'agit de soutenir des mesures réputées impopulaires. C'est de pouvoir défendre des positions parfois marginales, pas du tout à la mode, pour la seule raison que je les trouve justes et que j'espère, en les défendant, contribuer à les faire connaître. C'est de pouvoir réfléchir sereinement aux problèmes de notre monde, sans devoir à tout moment me demander si mes idées vont «passer», ou combien de voix de plus ou de moins elles me vaudront à la prochaine épreuve électorale. Je perdrais probablement une partie de cette liberté si je devais à tout prix assurer ma réélection. Il est plus facile de se reclasser professionnellement quand on a gardé le contact avec son métier.

## Garder le lien

Mon lien direct avec la réalité, c'est mon métier, justement. Même à temps partiel, l'exercice de ce métier me fait partager les hauts et les bas d'une entreprise, me donne l'occasion de collaborer avec des gens pour qui la politique n'est rien ou pas grand-chose, me contraint à mettre mes connaissances professionnelles à jour. Si j'étais politicien professionnel, je serais coupé de mon métier, de mon entreprise et de ceux qui y travaillent. Je perdrais ma principale référence vivante dans le monde réel. Je serais privé d'un lien irremplaçable avec ceux que je suis censé représenter au Parlement.

Un statut de politicien à plein temps ne m'améliorerait pas. Ce dont j'ai besoin, c'est de conditions qui me permettent d'assurer à mon travail parlementaire une qualité professionnelle. Et dans ce but, ce que je demande d'abord, c'est d'être soulagé du stress et de la surcharge permanente que connaissent depuis quelques années la plupart des parlementaires fédéraux.

Il me suffirait d'un bureau convena-

## DP Domaine Public

**Rédacteur responsable:** Jean-Daniel Delley (jd)

**Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Jeanlouis Cornuz

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

René Longet

Charles-F. Pochon (cfp)

L'invité de DP: Laurent Rebeaud

**Abonnement:** 70 francs pour une année

**Administration, rédaction:** Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

**Téléphone:** 021 312 69 10

**Télécopie:** 021 312 80 40 **Vidéotex:** 021 312 69 10

**CCP:** 10-15527-9

**Composition et maquette:** Françoise Gavillet, Monique Hennin, Pierre Imhof

**Impression:** Imprimerie des Arts et Métiers SA

blement équipé, et d'un-e assistant-e capable de repérer les urgences dans mon courrier, de répondre au téléphone en mon absence, d'excuser mon absence auprès de la société philanthropique qui m'invitait si gentiment pour sa soirée annuelle, de chercher les informations qui manquent dans mes dossiers, de gérer ces piles immondes de paperasses de toutes natures où finissent par se mêler indistinctement l'appel au secours d'un requérant d'asile, l'invitation d'il y a deux mois à l'inauguration d'une rotative, le dossier confidentiel sur un projet de place d'armes et l'épaisse publicité pour un nouveau procédé d'épuration des eaux...

Le tri du courrier et le classement intelligent de la documentation d'un parlementaire fédéral justifieraient à eux seuls un emploi à mi-temps. Et un autre mi-temps serait bienvenu pour la préparation des dossiers. Un soutien logistique et administratif de ce type permettrait aux députés — du moins à ceux qui le désirent — de garder un pied dans leur métier et dans la vie réelle. Il permettrait de préserver les avantages les plus précieux du parlement de milice.

### Les intérêts bien compris

Evidemment, pour que le système de milice survive, il faut des patrons qui voient un intérêt pour leur entreprise à employer un parlementaire fédéral. Et qui lui font un cahier des charges compatible avec son mandat, fût-ce à temps partiel. La plupart des responsables de l'économie comprennent fort bien cet intérêt. D'autres sont assez sots pour ne pas le comprendre, desservant par là-même leur propre cause et l'entreprise dont ils ont la responsabilité. Il m'est sans doute amer de devoir constater que cette sottise est équitablement répartie partout, jusque chez les écologistes. Mais l'amertume est mauvaise conseillère, et on ne fait pas un bon parlement avec des amers professionnels.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Les sous-titres sont de la rédaction.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Un anatomiste du XVI<sup>e</sup>

Ce n'est pas que j'aie un goût démesuré pour les fiches — mais comme tout le monde en parle, soit pour minimiser, soit pour peindre le diable sur la muraille...

Soit l'extrait du dossier de Mousse Boulanger, comédienne, diseuse, écrivaine et collaboratrice de la radio:

Le 17 novembre 1964, à Genève, Pierre et Mousse Boulanger ont dit des poèmes à «la soirée Ukrainienne»; Le 23 novembre, à la même fête organisée à Lausanne, le couple B. a également dit des poèmes;

*Le 21 janvier 1965 de ... (caviardé) à ... orienté... que le couple n'a pas encore de programme pour l'été prochain;*

*Le 2 juin 1967, Mousse Boulanger a pris part à la journée de l'association des Jurassiens de l'extérieur à Moudon. Dans la Feuille d'Avis de Lausanne n° 277 (quotidien subversif entre tous, comme chacun sait), on pouvait lire un article intitulé: «Pierre et Mousse Boulanger: dix ans de scène»; le 12 février 1974 de Pol.Ge. «Hommage à Maïkowski» à Genève le 8 février 1974. Le couple a dit des poèmes du poète russe. Etc, etc.*

Eh bien, je dois le dire: Mousse Boulanger me paraît à côté de la plaque... Car enfin — petite question — que faire des remarquables personnages qui ont consacré leur temps (et notre argent, car c'est vous et moi qui finançons) à rédiger ces fiches? Les mettre à l'AI? Ça coûterait presque aussi cher, et ça risquerait d'en faire des frustrés — supposez que le KGB paie mieux que l'AI, vous voyez ça d'ici. Ou alors quoi? au prix où sont les analyses, psychanalyses, traitements psychiatriques, maisons de repos, il ne faut pas y songer. Non: plus j'y réfléchis, plus je me persuade qu'on a fait pour le mieux. Mais il y a des gens qui vraiment ne comprennent rien à rien.

Pour en revenir au livre de Michel Buenzod: *La fabrique du corps* dont d'autres, entre-temps, ont dit beaucoup de bien, ce qui m'a fort réjoui:

Je me suis demandé pourquoi un ancien président de l'Association Suisse-URSS avait consacré un énorme travail à un anatomiste du XVI<sup>e</sup> siècle. Outre l'intérêt intrinsèque présenté par un homme tout à fait hors du commun, on rencontre

dans le livre toutes sortes de points d'accrochage, si je puis dire, qui ont retenu sans doute l'auteur et retiennent le lecteur. Par exemple ceci: on apprend qu'en 1543 ou 44, *les Français, le pape et les Turcs ont conclu, de fait une alliance contre Charles Quint*. Belle alliance, commandée autant par la morale que par la religion; par le coeur que par la raison — et qui n'est pas sans rappeler certaines alliances d'aujourd'hui: je te largue le Liban et tu appuies ma politique au Proche-Orient. Ou encore ceci: *Vesale, le héros du livre, médecin et anatomiste, voudrait bien avoir communication des écrits de Gallien, illustre médecin de l'Antiquité, que détient un cardinal vénitien... Refusé!* Il pourrait en faire un usage inconsidéré. Ceci ne vous rappelle rien? L'ami Cantini, qui demanda en vain de pouvoir consulter le dossier Mussolini, qui se trouvait entre les mains de l'Université de Lausanne... Et va donc: cette admirable Renaissance, que Michel Buenzod fait revivre magistralement, n'était pas si différente de notre temps! Et la vie d'hommes à la fois intègres et passionnés rencontre toujours le même genre d'obstacles. ■

## MÉDIAS

La télévision suisse participe à la présentation des télévisions d'Europe au Centre Georges Pompidou à Paris. Elle partage un pilier de présentation avec la télévision autrichienne. L'autoportrait de la télévision romande est une bonne information.

Naissance en ce début d'année d'*Agri Hebdo*, produit de la fusion du frivole *Agri Journal* et de la *Terre romande*. En Suisse alémanique la fusion de deux importants journaux agricoles a été tentée mais a échoué.

Dans le numéro de *Nouvel An La Suisse*, le patron Jean-Claude Nicole note que le cash flow de Sonor est loin d'atteindre 14%, taux qui avait été enregistré il y a 30 ans lorsqu'il est devenu directeur général de l'entreprise.

## NOTE DE LECTURE

# L'églantine

(ag) Willy Schüpbach est un homme courtois; c'était un syndicaliste tenace dans la négociation et respecté; son réformisme lui valait parfois d'agressives attaques dans *La Voix ouvrière*. Il s'imposait de ne pas les lire par économie de ses forces.

Mais cet homme tranquille n'a jamais été intégré au régime. A Bercher, il milite à septante ans avec énergie; il manifeste un enthousiasme juvénile quand, au cœur du Gros-de-Vaud, le PS sort en tête.

Il a regroupé des chroniques qu'il a publiées dans *Services publics* (1984-1990). Elles portent non pas sur des faits d'actualité politique, mais de société.

Où donc la différence qui fait qu'il n'est pas un notable? Il en explique en préface les origines: l'enfance à la Chaux-de-Fonds, la découverte du chômage, celui du père, le militantisme avant l'âge adulte (le foulard rouge autour du cou), l'influence de E.-Paul Graber, la mob qui ne l'a pas empêché, n'ayant pas donné dans le style ancien combattant, de voter oui à l'initiative «Suisse sans armée».

Ce qui domine donc, dans ces humeurs d'aujourd'hui, c'est un certain moralisme: contre l'ostentation politique, clérical, contre la bonne conscience que donne l'argent et le pouvoir.

Dans un style à la fois libéré et au trait appuyé, quelque chose de très proche de la critique populaire: gavroche et vertuiste. ■

Willy Schüpbach. *En cueillant l'églantine*. 1984-1990. Imprimé sur les Presses de l'Atelier Périphérique à Oleyres. Bercher

## URBANISME

# Spectacle et modes de transport

Comment se rendre au spectacle? Les étudiants en géographie de l'Université de Lausanne ont procédé, comme travail pratique, à une enquête sur ce sujet. Laurent Bridel en rend compte.

Lausanne se caractérise par des sites culturels décentralisés: théâtre de Vidy et théâtre de Beaulieu mal intégré à la

ville. Seul le théâtre municipal est véritablement urbain.

D'où, en comparaison avec Zurich, un recours beaucoup plus marqué à la voiture. Il y a d'autres explications aussi. Le train n'est pas utilisé à Lausanne; il suffit de connaître l'horaire impossible des retours nocturnes pour le comprendre. Ou encore les 85% des spectateurs suburbains viennent en auto contre 54% pour les résidents lausannois: la desserte par les TL est relativement bonne en milieu urbain, elle est mauvaise en banlieue.

Il n'en demeure pas moins que cette enquête renforce la thèse de ceux qui demandent qu'on investisse pour l'animation culturelle au centre même. ■

Etudes de lettres. Mars 1990. L'enquête était plus vaste et portait aussi sur le profil et la provenance des consommateurs de spectacles.

## DROIT DE TIMBRE

# Curieuse construction juridique

(ag) Dans leur hâte à arracher un allègement du droit de timbre, les banques avaient cherché à obtenir des Chambres fédérales une dissociation de cet objet du paquet général de la réforme fiscale. N'ayant pas grand-chose à leur refuser, le Parlement docile avait voté une motion exigeant une accélération du traitement de cet objet. Mais les banques se seraient exposées par cette procédure au risque d'un référendum à un moment où leur image est fortement brouillée. L'allègement du droit de timbre a donc sans vergogne été replacé dans le tas. Il a été un des objets de cette négociation sans substance où la gauche a fait une démonstration de discipline sans contrepartie. Mais on aurait pu, par le jeu du référendum facultatif et obligatoire, penser que la dissociation aurait bel et bien lieu. Juste avant la fin de l'année, la *Feuille fédérale* (28.12.90) a publié les décrets ouvrant les délais référendaires pour les lois adoptées en décembre par les Chambres. Dont, notamment la loi sur le timbre.

Le délai court jusqu'au 28 mars. Il ne sera vraisemblablement pas utilisé.

En revanche, la TVA et l'ancrage défi-

nitif dans la Constitution de l'impôt fédéral direct doivent, obligatoirement, être soumis au peuple et aux cantons. Le résultat est aléatoire. La votation aura lieu en juin. A cette date, la réforme du droit de timbre aurait pu être définitivement sous toit.

Toutefois une disposition d'application prévoit qu'elle n'entrera en vigueur que si le nouveau régime des finances fédérales est accepté, ainsi que l'article 68 de la loi sur l'impôt fédéral direct qui prescrit un taux de 8% pour l'impôt sur le bénéfice des sociétés de capitaux.

Mais, nouvelle complication, la loi sur l'impôt fédéral direct a été entièrement réécrite; si donc l'article nouveau 68 ne s'applique pas, sur quoi faudra-t-il se fonder? — Sur un autre barème prévu à l'article 222.

On veut bien que tout le monde se tienne par la barbichette pour cet arrangement terne, mais c'est en prendre à son aise avec le respect du référendum et des lois. ■

## ÉNERGIE

# Travaux pratiques

(réd) Le dernier numéro du *Courrier de l'antigasillage*, édité par l'Office fédéral de l'énergie, fait le tour de nombreuses actions communales, régionales et cantonales visant à économiser l'énergie. Très intéressant de voir cet extrait de bonnes idées concrétisées qui, en plus des économies qu'elles permettent, sont un bon moyen de faire prendre conscience des possibilités qui s'offrent à chacun d'être actif dans ce domaine.

Quelques exemples. Les forces motrices de Saint-Gall et d'Appenzell organisent un cours de cuisine et effectuent gratuitement le réglage des chauffe-eau. A Zurich, l'entreprise d'électricité dispose d'un minibus sillonnant le canton; il est possible d'y faire réparer le fond des casseroles. Les forces motrices bernoises proposent un bilan énergétique aux personnes désirant changer de congélateur; l'énergie «grise», nécessaire à la fabrication du produit, est prise en compte. Les entreprises d'électricité lucernoises ont présenté au public un salon-lavoir ambulant et effectué des démonstrations sur la manière la plus économe de laver le linge. Etc. ■

Courrier de l'antigasillage, OFEN, 3003 Berne.

# Domaine public - Index 1991

## 1. Affaires fédérales

1020	DMF: Démission	ag
1020	Lettre ouverte à ceux qui nous gouvernent à Berne	Claude Raffestin
1020	Ombres et lumières	JD
1020	Le règne des bruits de couloirs	jd
1021	Finances fédérales: Rien à moudre	ag
1022	Curieuse construction juridique	ag
1022	Pour construire le futur	JD
1022	Session des femmes: Pour beurre	pi
1022	L'attrait du vide	René Longet
1022	Député professionnel ? Non merci !	Laurent Rebeaud
1023	Choucroute et viande avariée	Philippe Bois
1025	La Suisse, mon affaire	jd
1026	Jamais le moment	jd
1026	Nouvelles alliances	PI
1027	Arnold Koller à la fête	jd
1027	Des arbres à syndiquer	red
1028	Petits paysans: Contre les cotisations obligatoires	cfp
1028	Politique de sécurité: L'urgence de penser globalement	jd
1028	Le magot de départ	pi
1028	La contrôlité aiguë	YJ
1029	Exportations d'armes: La tentation de Ponce-Pilate	jd
1030	Le service étranger	AG
1031	12/155	ag
1031	Société à deux vitesses	PI
1031	Les PTT et l'aide à la presse: A quand une décision politique ?	pi

1031	Le beau lobby des auteurs	yj
1032	Blanchiment: Nouveaux produits	ag
1032	Le cycle Cotti	cfp
1033	Le cœur d'aimer	*
1033	Immunité parlementaire: L'arbre et la forêt	Michel Béguelin
1033	Attaques voilées contre l'initiative populaire	Philippe Bois
1033	Les nouvelles familles	PI
1033	De la lampe d'Aladin au génie génétique	René Longet
1034	Pas d'Oscar pour Arnold Koller	jd
1035	Tout a déjà été dit	cfp
1035	Contre l'immunité parlementaire	JD
1035	Léger dégraissage	jg
1035	Réforme du Parlement: Les demi-mesures	pi
1035	La neutralité ou le visage de Janus de la Suisse	René Longet
1036	Le rocher helvétique de Sisyphe	ag
1036	La fin du certificat B	ag
1036	Fichiers fédéraux	pi
1036	L'insoutenable légèreté des lobbys	YJ
1037	Le non-dit	ag
1037	Le mieux est l'ennemi du bien	pi
1037	Si les capitaines d'industrie quittent le navire	yj
1038	Avions de combat: un prêt pour un rendu	pi
1038	Le boomerang socialiste	pi
1039	Les socialistes et la sécurité	*
1039	L'anarchie ministérielle	jd
1039	L'arbre kurde et la forêt de l'immigration	jd
1039	Deux ou trois choses qu'ils ne savent pas d'elle	Jean-Pierre Ghelfi
1039	Le racket des partis	PI
1040	Asile: La procédure rapide française	ag
1040	Le choix des armes	JD
1040	Un mi-temps bien payé	pi
1041	Un impôt complet	ag
1041	Armée 95: Une étape provisoire	jd
1041	PTT: Le peuple est mécontent	pi
1041	Débat, niveau zéro	YJ
1042	Examen critique	ag
1042	Population étrangère: Pas (trop) de mélanges	fb
1042	La responsabilité fédérale	jd
1042	Une place pour l'économie au Conseil fédéral	WL
1043	Les marchands de soupe bientôt européens	
1043	On savait tout	cfp
1043	Le nécessaire et le suffisant	jd
1043	Régies fédérales: Tranquille assurance	pi
1043	Des journalistes sous surveillance	yj
1044	La mémoire courte	
1044	Finances fédérales: Carnaval sans masques	ag

1044	La modernité de la démocratie directe	JD
1044	Remettre les pendules à l'heure	jd
1045	La voix des démagogues	jd
1046	Tour de piste	ag
1046	Occasion manquée	jd
1046	Patrons et politique	YJ
1047	Sondage marron	
1047	La place des jeunes	WL
1048	Fiches: Scènes de ménage	jd
1048	Asile: Canton qui rit, canton qui pleure	pi
1049	Villiger incontinent	ag
1049	La chancellerie politisée	ag
1049	Vive le consensus	JD
1049	Il n'y a de sécurité que dans les bras de l'Europe	pi
1050	L'USAM fonceuse et caponne	ag
1050	Maturité politique	jd
1050	Les cachotteries	PI
1051	L'Europe au pays des ligues	ag
1051	La Suisse bientôt au FMI ?	Mario Carera
1051	Crise d'identité ou manque de courage ?	YJ
1052	Aux urnes, citoyens	yj
1052	L'un est pour, l'autre pas	yj
1053	Rideau !	JD
1053	La gabegie fédérale	jd
1054	Les femmes candidates et élues aux Chambres fédérales depuis 1971	
1054	Tenue	ag
1054	Ménage commun	PI
1054	Belle journée pour les banquiers	yj
1055	Le contrat de législation	AG
1055	Les limites de l'enjeu	jd
1055	Le non-dit des élections	jg
1055	Indigne vengeance	pi
1056	Adhésion au FMI	ag
1056	Que faire des dossiers de la police fédérale ?	Georges Kreis
1056	Un beau gâchis	Mario Carera
1056	La drague populiste	YJ
1057	Le rôle des juges	
1057	Laboratoire romand	ag
1057	Clarification	JD
1057	La sortie des sortantes	pi
1057	Une influence amplifiée	pi
1058	Un virage imprévu	*
1058	FMI: Le deuxième référendum	ag
1058	Bilan des candidatures médiatiques	cfp
1058	Gilbert Couteau, Monsieur 47%	fb
1058	La cacophonie déjà	jd
1058	Les rois	jd
1059	Fiches, fouines et ordinateurs	Philippe Bois
1059	Le retour des âmes sensibles	pi
1059	Sursauts référendaires	yj
1060	Acrobaties mathématiques	*
1060	Une occasion manquée	ag
1060	Gaaarde-à-vous !	jd
1060	Assez cogné	Laurent Rebeaud
1060	Quelle universalité ?	Marianne Enckell

## DP Domaine Public

Dans cet index, vous trouverez les initiales de:

Gabrielle Antille	ga
François Brutsch	fb
Jean-Daniel Delley	jd
Catherine Dubuis	cd
Charlotte Feller-Robert	cfp
André Gavillet	ag
Françoise Gavillet	fg
Jacques Guyaz	jg
Pierre Imhof	pi
Yvette Jaggi	yj
Wolf Linder	wl
Charles.-F. Pochon	cfp
Rédaction	red
Victor Ruffy	vr

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial; un astérisque (\*) mentionne une lettre de lecteur.

1060	Les «impôts» des PTT	pi	1051	Cointrin: Une piste en cul-de-sac	jd	1064	Chômage et compensation de l'inflation	Jean-Christian Lambelet	
1060	Le fédéralisme aux champs	yj	1051	VS: Du goudron et des plumes	pi	1064	Trop fort ou trop tard		YJ
1061	Le budget, bataille doctrinaire	ag	1051	VD: Bruits et chuchotements électoraux	pi	<b>4. Environnement</b>			
1061	La Suisse aussi...	cd	1052	ZH: Difficile union	cfp	1023	La politique à l'épreuve de l'écologie		vr
1061	Droits populaires: Le malade malgré lui	pi	1052	GE: Ordre + contre-ordre = désordre	jd	1027	Une AUBE nouvelle à Dorigny	Catherine Dubuis	
1061	FMI: Appel	réd	1052	VD: Les régions artificielles	pi	1041	Le prix de l'insouciance		jd
1062	Mais où sont passés radio et télévision ?	ag	1053	L'exemple de Bâle		1042	Les moyens d'agir pour les cantons		pi
1062	Les travaux d'Arnold	jd	1053	La protection de Lavaux		1044	L'ozone en forme de puzzle		jd
1063	La bonne réaction	jd	1053	VD: Replâtrage	pi	1044	Les coûts externes		réd
1064	Les magiciens sont nus	jd	1054	Lausanne: Les ponts pleins	ag	1045	Nature et agriculture		
1065	Avec l'accent jurassien	ag	1055	BE: La tournée des préfectures	cfp	1050	Le bon sac		réd
1065	L'humour de l'office	cd	1055	VD: L'improbable contrôle	pi	1055	Dynamisme communal		pi
1065	Les oubliés	cfp	1056	VD: L'article omis	ag	1061	Une bombe à retardement		jd
<b>2. Politique cantonale et régionale</b>									
1022	Zurich: Efficace péréquation	ag	1056	Générosités cantonales	lg	1061	Un circuit très fermé		jd
1023	Le Tessin aux Tessinois	cfp	1056	VD et NE: Le réformisme tranquille	pi/ag	1062	Redresser la barre sans tarder		jd
1023	En avant pour un essai à Genève !	fb	1057	Thoune, une région sinistrée	cfp	1064	La perspective écologique		jd
1024	ZH: Le candidat Ueli Maurer	cfp	1057	Qui s'exprime ?	cfp	<b>5. Energie</b>			
1024	Femmes au travail (parlementaire)	yj	1058	VD: Investir et exploiter	ag	1022	Travaux pratiques		réd
1025	Le cœur de l'Europe	cfp	1060	VD: L'absurde blocage des investissements scolaires	ag	1025	L'assurance tous risques		jd
1025	Naturalisations: Le moment d'être ouvert	pi	1060	Interview: Pierre-François Veillon - Une clarification sera nécessaire à l'UDC	pi	1026	Façades solaires		jd
1027	Cotisations déductibles		1061	Vaudoiserie	ag	1028	A contre-courant		jd
1027	Des villes à traire	cfp	1062	Tourisme vaudois: La fuite en avant	pi	1030	Vingt ans plus tard		jd
1027	La participation plutôt que la fermeture	JD	1063	La difficile région	réd	1030	Sur la bonne voie		jd
1028	Ô rage, ô désespoir		1064	BS: Un pauvre riche ?	cfp	1036	Le double jeu		jd
	Jean-Pierre Ghelfi		1064	Cantons ouverts, cantons fermés	pi	1038	Apprendre de la nature		jd
1030	Urbanisme lausannois: Place de la Gare	ag	1065	Le temps des vaches maigres	JD	1047	Couvet, commune énergique		réd
1030	Socialistes valaisans: Difficile position	pi	1065	VD: Les chères économies	pi	1048	Le jeu de cache-cache		jd
1031	Dettes cantonales	lg	<b>3. Economie</b>						
1032	Traversée de la rade: Serpent lacustre	jd	1020	Uruguay round: Le scandale de Bruxelles	Mario Carera	1052	Pour que le moratoire porte ses fruits		jd
1032	Elections zurichoises: La défense des intérêts	jd	1021	C'est pas si compliqué	lg	1054	Et maintenant, des réalisations		jd
1035	Finances vaudoises: Un rapport pour une bataille de procédure	ag	1021	Régie pour régie	YJ	1056	Le rôle des amateurs		jd
1036	Elections zurichoises: Les limites et les effets pervers de la publicité	cfp	1023	Femmes rares au bel étage	yj	1058	Le solaire en marche		jd
1037	La fin du Sonderbund	cfp	1024	Les meilleurs experts	Beat Kappeler	1059	Un avenir proche	Walter Schiesser	
1037	Elections genevoises: L'heure de vérité	jd	1027	Actionnaires protégés	ag	1060	Le changement, à petits pas		pi
1037	Une personne - une voix	WL	1031	Werner K. Rey: La chute du golden boy était prévisible	jd	<b>6. Aménagement du territoire</b>			
1038	Les affaires extérieures cantonales	AG	1032	La prodigieuse et inégale épargne	ag	1025	GE: Le logement par le petit bout de la lorgnette		fb/jd
1039	Elections: Dernières tendances	jd	1034	Pays à risques	yj	1032	Densifier la ville	Philippe Biéler	
1040	Allophones à Berne et à Zurich	cfp	1038	Un guide	lg	1036	Droit de recours: Utile et indispensable		jd
1040	La part des élus	pi	1038	Les prêts indexés	pi	1041	Les Suisses à l'aise		pi
1041	VS: Gouvernement sans complexe	jd	1038	Et si les taux d'intérêts baissaient ?	yj	<b>7. Mobilité - transports</b>			
1042	Constitution bernoise: Deuxième consultation	cfp	1042	Langues de feu et langue de bois de la Pentecôte	Michel Busch	1020	A qui la faute ?		pi
1045	Lausanne: Pas de projet clés en main	ag	1050	Pas sérieux, ferait mieux de s'abstenir	jd	1022	Spectacle et modes de transport		ag
1045	GE: Les illusions libérales	fb	1050	Les faux prophètes	jd	1022	Petit train vaudois: Marche arrière		pi
1047	BE: Une nouvelle charte pour l'an 2000	cfp	1052	Le prix de l'essence en Suisse	Jean-Christian Lambelet	1023	Petit train vaudois: L'embarras		pi
1049	VD: Politique politicienne	pi	1053	Victimes		1024	L'échec cuisant d'une politique		pi
1050	Comment s'imposer à l'électorat...	cfp	1054	Les lendemains qui déchantent	Jean-Pierre Ghelfi	1026	A soutenir, malgré tout		pi
1051	En Argovie profonde	cfp	1055	Mieux c'est	ag	1026	Métro-Ouest: Le directeur des TL confirme		pi
			1057	Les patrons ne paieront pas	ag	1027	Coûts et avantages du trafic		pi
			1057	L'épargne des ménages	ag	1031	La révolte de certains constructeurs		jd
			1061	Des indications trompeuses	jd	1031	Ecobonus: Une vieille idée		pi
			1061	Qu'on leur laisse les mauvais risques...	pi	1032	L'embrouille transalpine	Laurent Rebeaud	
						1032	Des présidents prudents		PI
						1032	Deux tunnels: Pour qui et pour quoi ?		pi



- 1045 Un changement d'échelle et un grand dessin jcf  
 1049 L'art du trompe-l'œil fg  
 1050 La durée des études ag

### 15. Médias

- 1026 Golfe et médias cfp  
 1026 Intérêts divergents pi  
 1028 L'heure (leurre) des dupes ag  
 1034 Grève partielle cfp  
 1043 SSR: Des structures bien suisses jg  
 1045 La pub partout pi  
 1046 DP: Les comptes  
 1046 Un plus un égale un cfp  
 1048 Opération ratée  
 1048 Conventions collectives résiliées ag  
 1050 Mise au point \*  
 1052 Départ public  
 1052 Bonjour la qualité jd  
 1055 L'autogestion efficace cfp  
 1056 Perte sèche  
 1057 Bémol de circonstance  
 Philippe Barraud  
 1059 Concentration lucernoise  
 1061 Sous la loupe alémanique cfp  
 1061 Le cinquième pouvoir JD  
 1061 Petit inventaire de la presse quotidienne romande réd  
 1062 Scénarios alémaniques cfp  
 1062 Gratuit et politique cfp  
 1062 Acidule: Le prix de la réussite jg

### 16. Le carnet de Jeanlouis Cornuz

- 1020 Suivons Racine !  
 1021 Sur la mort d'un ami  
 1022 Un anatomiste du XVIIe  
 1023 L'orthographe des grands  
 1024 Echec aux menteurs  
 1025 Le Tigre en papier  
 1026 A prendre ou à laisser  
 1027 Labyrinthe universitaire  
 1028 Pauvre poisson  
 1029 Un collier de perles  
 1030 La correspondance de Martin du Gard  
 1031 «La Planète des victimes»  
 1032 Tempête dans un bénitier  
 1033 Douteuse lumière  
 1033 De l'ordre des évangiles \*  
 1034 Les temps changent  
 1035 Je ne suis pas un saint  
 1036 D'autres expositions  
 1037 Que reste-t-il de Karl ?  
 1038 Le retour vers l'incurie  
 1039 Mémoire et résurrection  
 1041 L'histoire de gens simples  
 1042 «Jules Vallès, peintre d'histoire»  
 1043 Post tenebras...  
 1044 Bonnes à marier  
 1045 La liberté d'expression en danger  
 1046 «La Ressemblance humaine»  
 1048 Le patron de l'orthographe  
 1049 Plaisante nouvelle  
 1050 Une histoire simple  
 1051 Des métazoaires  
 1052 Les nouveaux chrétiens  
 1053 Un lecteur heureux  
 1054 L'ami américain  
 1055 Tout va très bien

- 1057 Un très beau livre  
 1058 Ce que Sartre n'a pas lu  
 1059 De la difficulté d'être femme...  
 1060 La génération d'intellectuels  
 1061 Le Paradis de Lucy  
 1062 Les blancs surprenants du dictionnaire  
 1063 Je fais le pas  
 1063 Fausses lacunes Jean-Luc Seylaz  
 1064 Les menus de Meyer

### 17. Cultures

- 1021 Ecrire après l'unification Eric Baier  
 1022 Le dernier texte de Dürrenmatt  
 1022 Le centenaire du 1<sup>er</sup> Août ag  
 1022 L'églantine ag  
 1023 Trocadéro Jean-Luc Seylaz  
 1028 Eradication des langues cfp  
 1030 La fête des nomades dans un supermarché réd  
 1031 Une vieille dame très digne cfp  
 1032 Etre francophone à Bâle cfp  
 1034 «La Ballade de la neige» Jean-Luc Seylaz  
 1039 Une pétition à signer ag  
 1040 Le 700<sup>e</sup>, côté livres yj  
 1041 Ramuz: Traduction (suite)  
 1041 Le charme insolent de Meienberg ag  
 1042 «L'église qui enseignait la poésie» Catherine Dubuis  
 1044 Choses vues sur la Voie suisse jg  
 1047 La Suisse face au III<sup>e</sup> Reich cfp  
 1048 Le rêve et la réalité jd  
 1052 Gentille provocation petite bourgeoise pi  
 1057 Les mal-aimés jg  
 1058 Présences:elles aussi Catherine Dubuis  
 1059 Un film d'ambiance jg  
 1061 Tristesses helvétiques Catherine Dubuis  
 1063 Les dissertations fertiles du D<sup>r</sup> Gallaz yj  
 1065 Les invendus de la collection \*  
 1065 Wittgenstein Eric Baier  
 1065 Alexandre Mairet, graveur sur bois réd

### 18. Divers

- 1020 La fresque de Cornavin jg  
 1021 La lettre de Bethlehem Pierre Imhof  
 1022 Enfants d'immigrés cfp  
 1023 Le progrès en 36 questions ag  
 1024 Guerre du Golfe  
 - La sanction par la guerre ag  
 - Avec recul... Domaine public  
 - Les ressources de la neutralité jd  
 - Au-delà de la guerre médiatique wl  
 1025 Statistiques suisses ga  
 1025 A qui profite le Golfe ? yj  
 1026 Bonjour la sérénité jg  
 1026 L'efficacité des politiques publiques jg  
 1027 Les morts de la Bicoque ag  
 1027 Eloge de la sérénité Silvia Ricci Lempen

- 1029 Egalité hommes-femmes: des problèmes inventés fb  
 1029 Guerre du Golfe: Le dégoût des voyages yj  
 1030 Boutique radicale cfp  
 1030 Vieux, mais utile pi  
 1031 Un chancelier pour les émirs Michel Busch  
 1032 Graves problèmes pi  
 1035 La gauche et la propriété Beat Kappeler  
 1036 Fortune et fortunes jg  
 1039 Le repos (suisse) du soldat cfp  
 1039 Theo Pinkus: Réalisateur et agitateur cfp  
 1040 Un jardin à toucher et à sentir cfr  
 1040 Prospective: L'avenir du futur jd  
 1041 La tente de Mario Botta ag  
 1041 Les Italiens votent en Suisse cfp  
 1041 Prospective: La durée du temps jd  
 1042 Le refus de débattre jd  
 1043 Psychose à l'UDC  
 1043 Un itinéraire socialiste ag  
 1043 Un pasteur engagé cfp  
 1043 Illusoire croissance jd  
 1044 Outrage au drapeau cfp  
 1044 Le forum de la vie associative Philippe Biéler  
 1047 Légalité et humanité Bernard Bertossa  
 1048 Les scénaristes AG  
 1048 Des verts et des pas mûrs jg  
 1049 La loi n'est pas sacrée \*  
 1049 La statue déboulonnée ag  
 1049 Le réfugié comme un miroir Catherine Dubuis  
 1049 Discours patriotique cfp  
 1050 La servitude pour dettes ag  
 1050 Légalité: Ni sacrée, ni à option jd  
 1050 La légalité est intouchable Philippe Abravanel  
 1050 Les limites de la liberté d'expression Philippe Abravanel  
 1052 Le socialisme critique AG  
 1052 Yvette Jaggi à la première personne ag  
 1052 Un brin de logique jd  
 1053 L'adieu au socialisme ? Allons donc ! Claude Auroi  
 1053 Le poids des mots jg  
 1055 Vous avez dit postmoderne ? Silvia Ricci Lempen  
 1056 Mauvaise cible  
 1056 Philippe Bois Domaine public  
 1056 Une histoire cousue d'or Michel Busch  
 1057 La contre-légalité \*  
 1058 Droits de l'homme incomplets \*  
 1059 Heureux héritiers du communisme  
 1059 Climat de reprise en main cfp  
 1063 Le discours sur l'architecture et l'architecture du discours AG  
 1063 L'utopie coupée par atout ag  
 1063 Transitions Mario Carera  
 1063 La tapissière réquisitionnée réd  
 1064 La lutte finale dans des tapisseries  
 1064 Les Etats-Unis d'Italie cfp  
 1064 La fin de la grisaille pi  
 1065 Amer constat Catherine Dubuis  
 1065 Ce qu'ils ont omis de dire jd